

LE MAGAZINE  
D'INFORMATION  
MUNICIPALE

JUILLET 2022

n°12

# Mag' lissard

BULLETIN BIMESTRIEL



Bonnes vacances...



PAGE 3  
Information mairie



PAGE 4  
Conseil municipal



PAGE 7  
Un peu d'histoire...



PAGE 18  
Le coin des associations

[www.malissard.fr](http://www.malissard.fr)

## Renseignements utiles

### Mairie

5, place de la mairie  
26120 Malissard  
Tél. : 04 75 85 22 00  
Fax : 04 75 85 45 77  
mail : contact.accueil@malissard.fr  
**Horaires de réception du public**  
Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30 fermé le jeudi

### Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL le mardi après-midi ou le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité : Évelyne CHALÉAT le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIERE le jeudi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR le lundi matin sur rendez-vous.

### Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00  
Place de la poste

### Agence Postale Communale

04 75 85 87 74  
Ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

### Pharmacie 04 75 85 26 54

### Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3915

### Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :  
• lundi de 16h15 à 18h00  
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00  
• samedi de 10h00 à 12h00

### Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

**Les Permanences Infos/ Conseils :**  
Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéléger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :  
Contact : Tél. 04 75 55 30 82  
Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr  
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

### VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

### Déchets :

La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à :  
dechets@valenceromansagglo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu

les mercredis matins et samedis matins selon les secteurs, y compris les jours fériés (sauf le 1<sup>er</sup> mai).

La collecte des déchets dangereux se fait uniquement les troisièmes lundis du mois de 15h à 18h. Les déchets seront immédiatement emportés par le camion de collecte afin d'éviter le stockage sur site.

### Déchèteries les plus proches :

#### Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes  
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00  
Samedi 9h00 17h00 sans interruption

#### Montvendre

Quartier le Molle  
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00  
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00  
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

### Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr  
Tél. : 04 75 75 41 33

### Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr  
Tél. : 04 75 75 41 54

### Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr  
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr  
Tél. : 04 75 60 26 70

### Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr  
Tél. : 04 75 79 20 86

### Maison de l'habitat

44 rue Faventines - 26000 Valence  
Tél. : 04 75 79 04 01

### SIÉPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

### Etat civil

#### Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

### Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa

Commune. Il doit présenter une pièce d'identité justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

### Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26  
Dentistes : 04 75 85 26 49

### Infirmières

M<sup>me</sup> BEDROSSIAN :  
1, allée des Écoliers 26120 Malissard  
Tél. : 06 62 16 08 44

#### Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard  
Tél. : 04 75 25 40 83  
M<sup>me</sup> Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)  
M<sup>me</sup> Anne-Lise DELORBRE (IDE)  
M<sup>me</sup> Élodie QUINSON (IDE)  
M<sup>me</sup> Fabienne REYNAUD (IDE)  
M<sup>me</sup> Laure SOUCHON (IDE)  
M<sup>me</sup> Mao DUMAS (IDE)

Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

#### Cabinet infirmier :

4, avenue du Vercors 26120 Malissard  
Tél. : 06 95 86 36 25  
M. Raphaël HEGEDUESS (IDE)  
M. Ghislain VENDEL (IDE)  
Permanence au cabinet tous les vendredis sans RDV de 7h30 à 11h00 hors vacances scolaires et jours fériés.

#### Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches  
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

#### Ostéopathes :

M<sup>me</sup> Aurélie VANTARD,  
4 avenue du Vercors  
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M<sup>me</sup> Marlène FIORE,  
9, place de la mairie  
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80  
ou sur internet à [www.zenrdv.com](http://www.zenrdv.com)

M. Mathieu DERMONT,  
9, place de la mairie  
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur rendez-vous à [www.osteopathemalissard.com](http://www.osteopathemalissard.com)

### Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial  
Tél. : 04.75.79.16.71  
mail : [ilguzza@gmail.com](mailto:ilguzza@gmail.com)

Responsable publication : **Mairie de Malissard**  
Directeur de publication : Jean-Marc VALLA  
Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET et Fabienne ESPOSITO  
Dépôt légal : juillet 2022  
Création graphique et impression :  
**A.J.C. Impression**  
26120 Chabeuil



## Edito du Maire

Chères malissardoises,  
chers malissardois,

Dernièrement les élections présidentielles et législatives ont permis en toute démocratie d'élire notre président de la république, puis nos députés.

La tâche s'annonce difficile dans un contexte international marqué par le conflit Russie - Ukraine et dans une situation économique mondiale très déséquilibrée qui impacte notre pouvoir d'achat avec l'augmentation des prix et la compétitivité de nos entreprises, avec la raréfaction des matières premières et le coût de l'énergie.

Les élections législatives ont donné une nouvelle fois la possibilité aux Français d'orienter la politique nationale avec des députés qu'ils ont élus pour répondre aux défis de demain.

Cette situation nationale et internationale va forcément impacter notre commune, notamment sur nos investissements dont les coûts vont augmenter.

Malgré un budget serein et des finances saines la prudence sera de mise concernant l'argent public des malissardois d'autant plus que nous ne sommes pas encore sortis de la crise sanitaire et de la COVID qui impacte encore notre quotidien.

Regarder l'avenir et garder l'espoir resteront ma devise pour les années qui viennent.

Durant l'été, Malissard va retrouver plusieurs moments de convivialité perdus ces dernières années à travers de nombreuses manifestations qui vont revoir le jour. Certaines ont pu avoir lieu en 2021, mais dans des conditions souvent incertaines. Cela a déjà commencé avec la fête de la musique le 18 juin.

Dans l'attente de se retrouver pour partager ces moments agréables, apprécions le bonheur de vivre à Malissard !!!

Je vous souhaite un très bel été.

Malissardoisement vôtre !

Jean-Marc VALLA



## Etat civil



### Naissance

- Léna BERNARD née le 06/05/2022
- Charlie SAGET né le 08/04/2022



### Mariages

- Sébastien MORARD et Frédérique SIMON le 21/05/2022
- Franck BORGNON et Nora BENALIT le 25/06/2022



### Décès

- Claudette BARTHES née TERRASSE le 23/06/2022

# Conseil municipal du 25 avril 2022

Présents : Pascal ALBOUSSIERE, Laurent BARRAL, Laure BLAN-DIN-JOUBERT, Isabelle BLASSENAC, Florence BRES-DUFOUR, Evelyne CHALÉAT, Cédric COUR, Sylviane DUPRET, Fabienne ESPOSITO, Céline FERREIRA VALLA, Nicole FERREIRA, Francine GAILLARD, Laurent JOUD, Gérard JOURDAN, Malika MEITER, Jean-Marc SOU-CIET, Jean-Marc VALLA.

Procurations : Yann ESCOFFIER à Evelyne CHALÉAT.

Absent excusé : Willy GILHARD

Absents : Bruno ARNOUX, Lionel DUSSERT, Laurence ROUYEYROL, Eric BARSCZUS.

Isabelle BLASSENAC est désignée secrétaire de séance.

LE PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2022 EST APPROUVE A L'UNANIMITE

## CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE PRINCIPAL A TEMPS COM- PLET AU 1ER MAI 2022

Vu la délibération n° 66/2008 du 24 septembre 2008 portant recrutement d'un attaché principal sur emploi fonctionnel, Vu la déclaration de vacance de poste n° 0026211200478294 effectuée sur la plateforme du Centre de Gestion, Considérant le départ de la Directrice Générale des Services, titulaire du grade d'attaché principal, au 1er octobre 2022,

Considérant la nécessité d'organiser une période de transition à compter du 1er mai 2022 qui nécessite la création d'un second poste d'attaché principal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à :  
CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0 - POUR : 18

DECIDE :

1 - de créer, à compter du 1er mai 2022, un poste d'attaché principal (catégorie A), de 35 heures hebdomadaires,  
2 - l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,  
3 - d'autoriser le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4 - les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant sont inscrits au budget 2022 de la commune.

# Les commissions

## La commission Finance

Les cordons de la bourse !

Notre programme électoral est ambitieux et la nécessité de garder une cohérence budgétaire exige régulièrement de faire le point et de se projeter sur les années suivantes.

Nous avons déjà communiqué dans le Mag'LISSARD précédent sur le manque de recettes en fonctionnement et en investissement.

La baisse de la Dotation Globale Forfaitaire contribue à cet appauvrissement en recettes de fonctionnement. Rappelez-vous que la DGF repose principalement sur le potentiel fiscal de la commune qui pour Malissard est plus fort que les communes de même strate, mais aussi sur l'effort fiscal qui lui est plus faible que l'effort fiscal moyen de la strate. Cet effet de ciseau n'est vraiment pas favorable à notre commune pour dégager des ressources supplémentaires.

Et pourtant, il faut bien avancer et être au rendez-vous de nos engagements. La commune est attractive et la population devrait croître régulièrement pour passer le seuil des 3500 habitants, ce qui donnera une contribution supplémentaire par habitant versée par l'état.

La fiscalité locale (levier de la taxe foncière) a été revue pour abonder

## FIXATION DES TAUX COMMUNAUX DES TAXES FONCIERES POUR L'ANNEE 2022

Vu l'article 1383 du Code Général des impôts, CONSIDERANT :

- La nécessité de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes suivantes pour l'année 2022 : taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties,  
- L'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 retracé ainsi qu'il suit,

Taxes	Bases d'imposition effectives 2021	Taux de référence pour 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Produit de référence
Taxe foncière (bâti)	4 574 049	25,87	4 730 000	1 223 651
Taxe foncière (non bâti)	85 441	46,58	88 100	41 037

Considérant le mail de la Préfecture du 21 avril 2022 rejetant le dossier relatif au vote des taux et l'état 1259 au motif que la structure de taux ne peut être retenue. En effet, le taux voté de TFPNB (49,84 %) est supérieur au taux maximum autorisé par les règles de lien soit 49,73 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à :  
CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0 - POUR : 18

DECIDE :

- de retirer la délibération n° 08.2022 du 5 avril 2022 portant fixation des taux communaux des taxes foncières pour l'année 2022,  
- de voter les taux communaux, ainsi qu'il suit :  
Taxe foncière (bâti) 27,62 %  
Taxe foncière (non bâti) 49,73 %  
D'autoriser le Maire à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

efficacement le panier des recettes. (cf Mag'LISSARD N°11 mai 2022) Dans le maquis des aides et des subventions, la chasse est ouverte et nous avons concouru sur un « appel à projet centre-ville et villages » sous l'autorité du conseil départemental. Notre dossier a été auditionné et retenu ce qui nous vaudra une bonification de 10 % soit 450 000€ sur la base de l'investissement présenté. Nous allons également tenter notre chance et pré-instruire un dossier d'éligibilité pour l'obtention de fonds Européens.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté sensiblement pour plusieurs raisons. Nous avons largement communiqué sur la remise à niveau des outils internes mis à disposition du personnel et des élus (déploiement de la fibre, sécurité, outil informatique repensé, moyens accrus pour les services techniques...). (cf Mag'LISSARD N°7 Septembre 2021)

Par ailleurs, la commune de Malissard a adhéré au CNAS. (Comité National d'Action Social). Cette adhésion permet à tous les agents des collectivités territoriales de bénéficier d'avantages et de réductions dans de multiples domaines. (chèques vacances, prêts, réductions pour voyage, location, tourisme, famille ...) Et maintenant quelques chiffres qui illustreront notre budget 2022 de Fonctionnement de 2022K€. (coïncidence de chiffres, ce n'est pas une erreur de saisie)

Pour ce qui est des recettes, 50% proviennent directement des contributions directes collectées sur les habitants de Malissard, le reste étant des dotations de l'état, des attributions de compensations avec l'agglomération, la dotation de solidarité communautaire, et des produits de services ou autres compensation CAF, participation ALSH...

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement : (donc les mêmes 2022 K€ ... puisque le budget est équilibré), sachez que quand vous donnez 100 € à la commune :

- 28 € partent dans des charges générales (eau, gaz, électricité, carburants, entretien général des voiries et du village, contrats de prestations de service, transports collectifs, fêtes et animation, frais de déplacements, télécom, sous-traitance Urba à l'agglomération, toute forme de communication, fournitures scolaires et aux services techniques, les camps hiver et été ... et quelques taxes !)

- 42 € partent dans les charges de personnel communal

- 12 € partent dans trois paquets : 3€ pour payer les élus, 4€ pour le SDIS (service départemental d'incendie) 5€ dans les subventions aux différentes associations

- 5 € sont affectés aux amortissements et frais financiers et un peu d'exceptionnel

- 13 € (notre différence positive entre charges et produits) viendront abonder les investissements. Nous laissons les forts en maths trouver ce que représente ce résultat sur le budget global.

## La commission Sécurité, Sûreté et Environnement

### Extinction éclairage public



À compter du 1er septembre 2022, l'extinction de l'éclairage public sera effective sur notre commune, de 23h à 5 heures du matin. Seules les voies de la D176 (de la boule bleue au Rond-point de la route de Montvendre) et de la D200 (de La Poste à la sortie de l'agglomération) resteront allumées. La raison de cette extinction est tout d'abord environnementale car elle permettra de réduire les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune et la flore mais aussi financière car elle permettra de diminuer la facture énergétique.

### Opération composteur



Des composteurs continuent d'être proposés, à titre gratuit, par Valence-Romans Agglo. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter l'agglo par téléphone au 04 75 81 30 30 ou vous inscrire sur le site suivant : Agglae.fr

Pour notre environnement, il est indispensable de trier plus et mieux afin de diminuer la quantité de nos ordures ménagères (les déchets des poubelles grises qui sont collectées deux fois par semaine).

Pourquoi trier nos déchets ? Le tri permet de transformer les produits en matières premières secondaires. Cela permet une meilleure économie des ressources naturelles et une économie financière importante. Par exemple, le recyclage des cartons évite l'abattage de milliers d'arbres chaque année et le recyclage du verre permet d'économiser du sable. De plus, le traitement d'une tonne d'ordures ménagères est facturé 292 euros contre 113 pour les déchets recyclables.

### Comment faire ? En sélectionnant parmi vos déchets ceux à destination :

- Du composteur pour les déchets alimentaires tels que les fruits et légumes, les mouchoirs en papier, etc.

- Du conteneur de verres pour les bouteilles et flacons en verre

- Des collecteurs jaunes et bleus pour les magazines, journaux, emballages en papier ou carton (par exemple, boîte de céréales, boîte de pizza même salée, brique de lait, papier cadeau avec scotch, etc.) et pour les emballages en acier et aluminium (par exemple, canette, boîte de conserve, barquette en aluminium, couvercle en métal, etc.)

- De la déchèterie pour les gravats, la terre et matériaux de démolition ou de bricolage, les métaux ferreux et non ferreux, les déchets encombrants, les cartons volumineux, le bois, les déchets verts, les

cartouches d'encre, les pneus moto et véhicules légers sans jante, les appareils électriques, les solvants, les piles, etc.

Voici une illustration de ce que permet le recyclage.

### Déchets recyclables



(Source SMICTOM Nord Alsace)

### Aéroport

Une nouvelle association, « Malissard Sans Nuisances La voix des Riverains », est née afin d'assurer la défense des habitants de Malissard et des communes voisines exposés aux nuisances générées par l'aéroport Valence / Chabeuil.

Les membres du Conseil d'administration sont à votre disposition à l'adresse malissardsansnuisances@free.fr ou au 06 62 38 62 76.

Rejoignez-les si vous souhaitez préserver notre environnement, notre tranquillité, notre sécurité et notre santé.

### Quoi de neuf côté Urbanisme ?



Le chantier du nouveau complexe Tennis Pétanque a commencé, première phase la démolition des anciens bâtiments puis la mise en place des bungalows de chantier. Le futur bâtiment devrait très rapidement sortir de terre...

La pétanque a déménagé sur le parking du stade et un tournoi de tennis a lieu malgré les travaux en juin...

Merci à ces deux associations qui vont vivre quelques mois difficiles.



Groupe scolaire : le choix de la Maitrise d'œuvre se fera avant l'été; 3 candidats restent en lice pour le "concours"; (processus du choix d'attribution). Le début du chantier est prévu pour la rentrée 2023.

### Le bâtiment de la poste :

Après le déplacement du poste EDF, la démolition de l'ancien bâtiment devrait s'effectuer en juillet. Avant la fin de l'année la construction d'une nouvelle pharmacie devrait débiter... Voici quelques esquisses du projet !



### L'ancienne crèche :

La municipalité souhaite exploiter ce bâtiment chargé d'histoire qui mérite de vivre et d'animer notre commune. Pour cela, nous étudierons toutes les propositions. Renseignements complémentaires en mairie.

## Commission Animation Associations Sports et Culture

Avec l'arrivée de l'été et la fin de l'année scolaire, nous avons hâte de retrouver petits et grands lors de nos manifestations à venir. Nous avons célébré l'arrivée des beaux jours avec la fête de la musique dans une ambiance conviviale et joyeuse. Au rythme des différentes musiques et chants, les Malissardois se sont retrouvés pour une agréable soirée.

Nous remercions encore tous les groupes : Ben et John, Nicolas et son Flamenco, Estelle et ses garçons : Men In Ska, Malichoeur et les enfants de l'école de musique.

Notre prochain RDV : le 13 juillet pour la fête nationale au stade à partir de 19 H.

Au programme : Repas républicain (19 €/personne, 10 € pour les 8-12ans sur réservation), bal populaire et feu d'artifice flamboyant avec petite restauration salée et sucrée. Pensez bien à vous inscrire pour une meilleure organisation.

Pour la rentrée, n'oubliez pas de noter dès à présent la date du courseton le 17 septembre au matin : enfants et parents seront les bienvenus et notre incontournable fête de la Saint Maurice le 18 septembre. Toutes les informations seront dans notre prochain bulletin de septembre.

En ce qui concerne les associations, nous avons pu les rencontrer pour définir les réservations des différentes salles communales, notamment la salle des fêtes redevenue disponible suite à la réintégration de la cantine dans le groupe scolaire.

A noter que le forum des associations se tiendra le 2 septembre au boulodrome.

D'autres parts, nous souhaitons la Bienvenue à Romain et Tom, nos nouveaux buralistes, qui sont arrivés dans le courant du mois d'Avril après avoir terminé les travaux d'embellissement de leur commerce. Ils ont pris le relais de Mehmet et Sébastien Dogan, à qui nous souhaitons une bonne continuation et nous espérons avoir le plaisir de les retrouver dans notre village.



## Le site de l'ancien hippodrome de la Trésorerie

(sur la commune de Chabeuil) est devenu à partir de 1936, un terrain de secours pour l'Armée de l'air.

En 1937, la Chambre de commerce et d'industrie de Valence en devient propriétaire....



## L'unique exemplaire de la Gazette de Malissard...



La gazette de Malissard, n'a eu qu'un exemplaire en janvier 1900, elle avait 4 pages, dont 2 de pubs, 2 articles sur Malissard (1 sur l'histoire du village et 1 sur la fête patronale de 1888), des articles divers, dont une complainte qui n'a rien à voir avec Malissard donnée en souvenir d'un concours de gymnastique qui a lieu à Malissard en juin 1886. Son contenu n'était pas très intéressant : c'est certainement pour cette raison qu'il n'y en a eu qu'un exemplaire...

# Nouvel élan pour Malissard

## Bilan de la deuxième année de mandature

Dans le numéro 6 du Mag'lissard (juillet 2021) nous avons dressé le bilan des actions prévues dans notre programme et réalisées ou en cours de réalisation. Il est temps de publier le bilan de cette deuxième année en reprenant les points du programme pour lequel vous nous avez élus.

### 1 - La communication

Pour vous informer : Tous les 2 mois vous retrouvez votre bulletin municipal, **Le Mag'lissard**, dans vos boîtes aux lettres, toujours distribué par les élus dans un souci de réduction des coûts. Les différentes rubriques vous sont maintenant familières : informations sur le travail des commissions, actualités des associations, Malissard autrefois, etc... Depuis le numéro 10 une page réservée aux enfants est réalisée par les élus et suppléants du conseil municipal enfants dont l'élection a eu lieu en octobre 2021.

**Le site internet**, totalement remanié et modernisé, a été complété par une newsletter à laquelle vous pouvez vous abonner pour recevoir les informations les plus récentes.

Enfin la page **Facebook**, très active, vous informe au jour le jour des dernières nouveautés et vous laisse une large place pour vous exprimer.

Pour vous écouter : Monsieur le maire et les élus sont toujours disponibles pour vous rencontrer lors des permanences mises en place ou en prenant rendez-vous.

Après l'indisponibilité de la salle des fêtes, suite à l'occupation des écoles pour la cantine, ce lieu est désormais libre pour d'éventuelles réunions publiques quand cela sera nécessaire. Nous tenons particulièrement à cette idée de participation citoyenne.

### 2 - Les services de proximité

Après **la mutuelle communale**, le **déménagement de la Poste** pour maintenir un service de qualité et la création du **CCAS, un local solidaire** a ouvert ses portes en février 2022. C'est une seconde vie que vous pouvez donner aux vêtements et aux objets tout en vous inscrivant dans une démarche de recyclage, d'écologie et d'entraide.

### 3 - L'urbanisme

**Nos projets de campagne** sont en cours de réalisation. Régulièrement, via votre bulletin municipal, la commission urbanisme vous informe de l'avancée des travaux

Le **projet Tennis/Pétanque** est en cours. Après la démolition des anciennes installations c'est la construction d'un bâtiment de 500m2 qui devrait débiter prochainement. Le réaménagement des espaces publics aura lieu à la fin de ces travaux.

Le **projet "école"** avance sûrement. Le choix de la maîtrise d'œuvre sera bientôt effectué et les travaux devraient débiter en septembre 2023.

Le projet du futur lotissement **"les Terres du Levant"** est en cours. La vente des terrains à la société DAI devrait être effective d'ici peu.

L'ancien bâtiment de **la Poste** sera démolit et remplacé dans quelques mois par une toute nouvelle pharmacie.

### 4 - Le pôle enfance

Le **conseil municipal enfants** est en place depuis octobre 2021. Il se réunit les premiers samedis de chaque mois. Depuis leur élection les élus et les suppléants ont participé à de nombreuses manifestations. Ils étaient présents lors des commémorations des 11 novembre et 8 mai. Ils ont collaboré avec la commission animations en proposant jeux, barbes à papa et pop-corn pour le carnaval et divers jeux pendant la chasse aux œufs. Ils étaient aussi présents et très motivés lors du nettoyage du village le 30 avril 2022. Ils ont organisé les concours de dessins de Noël et de Pâques. Ils décident du contenu de la page enfants du Mag'lissard. Enfin les projets en cours seront effectifs à la prochaine rentrée : le banc des copains dans la cour de l'école élémentaire, une deuxième armoire à livres "spéciale enfants" et une boîte à idées qui leur tient particulièrement à cœur. Ces enfants ont plein d'idées très constructives et c'est un plaisir pour la commission CME de les accompagner dans leurs projets.

### 5 - Qualité de vie et Environnement

La deuxième édition du **broyage gratuit des sapins de Noël** a eu lieu le 8 janvier. 129 sapins

ont ainsi été broyés contre 80 l'année précédente. Le **nettoyage de la commune** a été organisée le 30 avril avec l'ACCA et la participation du Conseil municipal enfants. Ainsi plus d'une tonne de déchets a été collectée. Cette opération sera bien sûr à renouveler.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 l'extinction de **l'éclairage public** sera effective sur notre commune.

La réflexion sur **les conteneurs semi enterrés** est toujours en cours. Le projet a été repoussé par l'agglomération en 2023.

Une nouvelle association a vu le jour récemment. **"Malissard Sans Nuisances La voix des Riverains"** a pour vocation d'assurer la défense des habitants de Malissard et des villages voisins impactés par les nuisances de l'aéroport Valence/Chabeuil.

### 6 - Sécurité et Sûreté

Le futur réaménagement du centre bourg qui permettra une meilleure cohabitation **piétons-vélos-voitures-bus** est en cours de réflexion.

Le **Plan Communal de Secours** a été finalisé et sera bientôt présenté.

### 7 - Finances

Ainsi que nous l'avions promis, et malgré les projets ambitieux en cours, nous maintenons **l'équilibre financier** de la commune. Nous nous efforçons de maîtriser l'évolution de la fiscalité locale et vous garantissons **la transparence budgétaire** en vous informant et expliquant régulièrement l'état de nos finances dans le bulletin municipal.

### 8 - Animations

Après une période compliquée en raison de la situation sanitaire, la commission animations a pu mener à bien tous les projets qu'elle avait en tête.

Ainsi en septembre 2021 ont eu lieu le **forum des associations** et la fête de la **St Maurice** avec son fameux **courseton** très prisé par les enfants.

En octobre une nouvelle association a été créée. Il s'agit de **Maliss'en fête** qui collabore avec la commission de la mairie pour nous offrir toujours plus d'animations.

En novembre nous avons pu suivre **la marche**

**des courges**. En décembre **le concours des maisons illuminées, le secret de Noël et son marché** nous ont émerveillés.

Nous avons défilé et brûlé Carmentran pendant **le carnaval** au mois de mars 2022. En avril les enfants ont pu chercher et ramasser **les œufs de Pâques** et en Juin **la fête de la musique** a fait danser notre village.

D'autres rendez-vous sont prévus : **le repas républicain** suivi du feu d'artifice et d'un bal populaire le 13 juillet, **le forum des associations** le 2 septembre, **la St Maurice et son courseton** le 18 septembre.

D'autres projets sont à venir, vous en serez informés par les canaux habituels (site internet, panneau d'affichage, Facebook, flyers, affiches aux entrées du village, Radio France Bleue...)

**Mercredi 13 juillet 2022**  
**Au stade Roger Deschamps**  
**à partir de 19h00**

**Repas républicain**  
Réservations : place de la mairie  
les 25 & 26 juin, et les 2 & 3 juillet  
de 9h00 à 12h00

**Bal populaire**  
**Feu d'artifice**  
à 22h30

en collaboration avec Maliss'en fête et la régie municipale d'animation

# La page du CME



## Recette du gâteau poisson

Beurrrkkkk, un gâteau au poisson.

Mais qu'est-ce que c'est ?

C'est très facile, tu choisis ta recette de gâteau préféré et tu le fais cuire dans un moule rond

Lorsqu'il est froid, tu le démoules et tu coupes une part afin de réaliser la bouche du poisson.

Ensuite tu poses la part coupée à l'opposé de la bouche pour former la queue (voir photo ci-dessous)

et tu décores avec des bonbons.

C'est trop beau et surtout trop bon !!



Trois gorilles sont sur une branche ...  
Qu'est-ce que ça fait ?

Que dit la trotteuse d'une montre à chaque fois qu'elle croise la grande aiguille ?

Mon premier débute l'alphabet

Mon deuxième souffle

Mon troisième est une partie de voiture

Mon tout est un évènement qui crée la

surprise

Mon premier interroge  
Mon second n'est pas en guerre  
On plante la tante pour faire mon tout



Camper  
Aventure

Attends moi une minute je vais faire un tour

CRRAAAAAAACCC

Réponses :



## ÉCOLE MATERNELLE

L'année scolaire à l'école maternelle se termine, nous avons tous bien grandi !

Nous avons tous profité de l'exposition Guili-guili aux Clévos, à Etoile-sur-Rhône, nous avons même chatouillé les maîtresses.

Nous les petits, sommes allés au cinéma à Valence voir 4 courts-métrages, et surtout nous avons aimé prendre le bus. Merci à l'association des parents d'élèves qui a financé le projet.

Nous les grands, nous irons au cinéma le 1er juillet et après nous irons même pique-niquer au parc Jovet.

Grâce à Laurent Beaumont, malissardois, et la mairie qui a financé le projet, nous avons tous appris quelques gestes de la langue des signes.

Une auteure, Frédérique Bertrand, est venue dans la classe des PS/MS. Elle nous a lu quelques-uns de ses albums. Nous avons tous réalisé une œuvre en découpant et collant, en suivant ses consignes. L'association des parents d'élèves a financé le projet.

Nous avons fêté le carnaval, nous étions déguisés et nous avons fait du bruit avec nos instruments de musique que nous avions fabriqués en classe. Nous sommes allés à la mairie. Mr le maire est venu nous dire bonjour. Après nous sommes allés dans la cour de l'école élémentaire. Les enfants ont tous eu un bonbon.

Nicole et Pierrette nous ont accueilli chaque mois à la bibliothèque, Pierrette nous a lu une histoire à chaque fois. Après nous pouvions regarder les livres et les adultes présents nous lisaient des histoires en petits groupes.

Lundi 30 mai, les petits de la crèche, sont venus découvrir l'école. Nous, les petits de l'école, nous étions contents de leur montrer notre classe et surtout nos jeux et nos livres. Avec eux, nous avons dégusté des fraises, des gâteaux à la fraise et bu du sirop à la ... fraise ! Miam, miam ! Domage, ils ne viennent qu'une fois...

Le vendredi 24 juin, à 18h, nous allons danser dans la salle des fêtes sur une estrade. Ouh la la, il va falloir se concentrer car nos parents seront là, nos mamies, nos papis aussi, et puis tous les gens qui nous aiment. Bon, en ce moment, nous sommes en train d'apprendre alors nous écoutons bien nos maîtresses. Et en plus, il y aura une kermesse, enfin ! Après deux années blanches ! Enfin, nous allons pouvoir nous amuser tous ensemble avant et après le spectacle.

Nous vous souhaitons à tous un bel été et à bientôt.

## ÉCOLE PRIMAIRE

Voici les sorties et interventions pédagogiques pour l'école élémentaire de mars à juin.

- Sortie mensuelle à la bibliothèque municipale pour toutes les classes.
- Les classes de CP et CPCE1 ont eu un cycle de natation début juin
- Toutes les classes ont bénéficié d'un cycle de 7 séances d'escrime encadré par un maître d'arme.
- Toutes les classes ont bénéficié de 7 séances de sophrologie. Les enseignants ont trouvé cette intervention très bénéfique pour les enfants. D'ailleurs, si l'intervenante est d'accord on reconduira très certainement l'expérience l'année prochaine.

• 2 classes ont eu une sensibilisation à la sécurité dans les bus en partenariat avec citéa.

• 2 classes sont allées visiter le collège Camille Vernet. Le transport a été pris en charge par le collège.

• 2 classes iront en voyage scolaire au château de l'Arthaudière pour travailler sur le thème du Moyen Age

• 1 classe ira en voyage scolaire à Ardelaine

• 4 classes iront en voyage scolaire à Lyon pour travailler sur le thème de la Renaissance



# Cérémonie du 08 mai 1945

Poème d'Amico Ornella, lu par les enfants du CME lors de la cérémonie du 08 mai 1945.

N'oublie pas...  
Toi qui marches dans l'allée de ce cimetière  
Toi dont le cœur est serré et l'esprit ailleurs  
Tu penses à tous ces mois, tous ces jours, toutes ces heures  
Passés sous l'emprise de la guerre et la peur.

L'Histoire se déroule comme un film dans la tête  
Tu cherches à comprendre mais te heurte  
à des peut-être  
Hélas tu ne nous vois pas  
Pour toi nous ne sommes que des croix  
Ecoute notre histoire et tu comprendras...

Nous sommes morts prisonniers ou tués au front  
Après nous être battus corps et âme pour la nation  
Malgré la douleur qui nous affligeait  
L'envie de servir notre pays nous tirait...

Pourquoi tant de haine et de violence ?  
Hélas la guerre trop souvent recommence  
Le monde retombe parfois en transe  
L'ultime sacrifice que nous avons fait  
Serait-il oublié ?



# Traversée de la Drôme à vélo

La commune accueillait dans la nuit de mardi, des participants de la traversée de la Drôme à vélo.

Cette aventure humaine et sportive, initiée par l'USEP il y a presque 30 ans consiste en une traversée de la Drôme du nord au sud pour les enfants de CM2.

Une classe de l'école communale de Saint-Donat a fait halte sur la commune. Monsieur Le Maire est venu les saluer lors de leur départ pour l'étape du jour.

18 enfants de CM2 accompagnés de leur professeur des écoles et de parents accompagnateurs font partie de ce groupe.

Ils sont partis d'HAUTERIVES lundi, ont fait étape lundi soir à Crépol avant d'arriver mardi soir à Malissard.

La suite de la traversée les emmènera mercredi à PONT-DE-BARRET avant de continuer leur périple dans le sud de la Drôme.

Les participants ont apprécié et remercié Monsieur le Maire pour la mise à disposition par la municipalité des vestiaires des stades et de la salle des fêtes pour une douche et une nuit réparatrice après une étape de 64 km rythmée par plusieurs averses.



# Art D'Coupe

Encore une fois, Isabelle et Dimitri, du salon Art D'Coupes, nous ont offert une très belle exposition le 07 mai dernier. Le vernissage a eu lieu en présence de Monica BARBIER, peintre de Chomérac et d'Alain FAVRE, sculpteur sur bois de Valence.



## Gendarmerie - ALERTE VOL PAR RUSE

Des vols par ruse au préjudice des personnes vulnérables se multiplient en Drôme et en Isère. Ces vols par ruse ciblent principalement les seniors, les préjudices oscillent entre quelques centaines et plusieurs milliers d'euros.

### La manière d'opérer :

En journée, un homme et une femme se disant appartenir à un syndicat des eaux, pénètrent aux domiciles de personnes âgées prétextant effectuer des vérifications ou des relevés pour lutter contre la pollution de l'eau. Une fois invités à entrer dans le domicile, un des malfaiteurs en profite pour détourner l'attention de la victime pendant que l'autre dérobe le sac à main, chéquier, argent... se trouvant dans l'appartement.

### Victimes :

Les personnes âgées constituent la cible privilégiée de ces escrocs. Près de 80% des victimes ont plus de 60 ans. Il s'agit principalement de vols d'argent commis au domicile par de faux agents du service public (compagnies des EAUX (mais également d'ERDF, faux policiers), ou de démarcheurs (vente de calendriers, de prospectus, de nougats avec drapeaux, signature de pétition ou recherche de son chat). LE BUT ÉTANT DE

PÉNÉTRER DANS VOTRE DOMICILE...

### Faits commis récemment par des faux agents des eaux :

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, N'OUVREZ PAS VOTRE PORTE
- Méfiez-vous également des démarcheurs proposant d'effectuer des travaux à domicile (élagage, nettoyage de peinture, récupérateur de métaux précieux...).
- Les professionnels doivent être en mesure de présenter un extrait Kbis, véritable « carte d'identité » à jour d'une entreprise immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). Leurs factures font mention d'un numéro SIRET de l'entreprise (identifiant de l'établissement). En cas de doute, ne pas hésiter à se renseigner auprès de personnes dignes de confiance avant de conclure un achat ou un contrat pour diverses prestations.
- Attention aux faux plombiers, agents EDF ou de société de sécurité, représentants, faux gendarmes ou faux policiers etc... Ils peuvent profiter de cette visite pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage. Avisez la gendarmerie de tout fait suspect (individus ou véhicules anormalement présents, appels sur vos téléphones). Il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages ou un sondage

sur votre présence.

- Exigez TOUJOURS la présentation d'une carte professionnelle.
  - Ne quittez jamais de vue les personnes. En cas de problème, criez pour attirer l'attention des voisins.
  - Ne versez pas d'argent ou ne remettez pas de chèque avant l'écoulement du délai de 7 jours (délai pendant lequel le consommateur peut se rétracter). Le délai est de 14 jours en cas de crédit.
  - Ne signez pas un document non daté ou antidaté.
  - Ne faites pas de chèque antidaté.
  - Pensez à noter les IMMATRICULATIONS.
  - Dans tous les cas, toute situation inhabituelle ou suspecte, une alerte rapide de la GENDARMERIE peut faire échouer une agression ou permettre une interpellation rapide des auteurs
- Pour les mairies, n'hésitez pas à communiquer cette information dans vos bulletins municipaux et/ou sites internet.



**ALERTE VOL PAR RUSE**

**PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE**

limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !

VOUS PENSEZ AVOIR VU UN MOUSTIQUE TIGRE ?  
SIGNALER SA PRÉSENCE SUR :  
[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

- IL EST TRÈS PETIT 5 MM
- IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC
- IL PIQUE DURANT LA JOURNÉE
- SA PIQÛRE EST DOULOUREUSE

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! **Le moustique qui vous pique est né sur votre extérieur ou dans votre quartier.** Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... **Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir... **PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

**LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE**

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner...** coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie** et des eaux usées (gouttières, rigoles...).
- Couvrez les réservoirs d'eau,** bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu.

**Empêchez la stagnation d'eau dans les piscines hors d'usage.**

Plus d'informations sur le site de l'ARS : [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

Signaler la présence d'un moustique tigre : [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## Le bruit en provenance des propriétés privées

Concernant la réglementation sur le bruit, il convient de se reporter à l'arrêté préfectoral du 02 juillet 2015 réglementant les bruits de voisinage, que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

[http://www.drôme.gouv.fr/IMG/pdf/AP\\_Bruit\\_de\\_voisinage\\_-\\_2\\_juillet\\_2015.pdf](http://www.drôme.gouv.fr/IMG/pdf/AP_Bruit_de_voisinage_-_2_juillet_2015.pdf)

L'article 13 stipule que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

A noter également l'article 12 qui informe que les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.



# Contre les cambriolages,

## ayez les bons réflexes!



Police

### AU QUOTIDIEN

#### PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

#### SOYEZ PRÉVOYANT

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

#### SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

#### NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

### AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.
- Afin de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier. Contactez votre maire, pivot du dispositif.
- Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Vous partez en vacances?**  
Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.  
**Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :**

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site [service-public.fr](http://service-public.fr) en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



### VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17!

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).



#### AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

- Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur:
- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;
- interdisez l'accès des lieux.

#### UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet: <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

**Pourquoi déposer plainte?**  
Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE:

**Gendarmerie de Chabeuil**  
**04.75.59.00.22**

**Ma sécurité**  
Application grand public  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



# Ateliers Intergénérationnels

## confection d'emballages cadeaux en tissu et piñatas

### Les mercredis 13 juillet et 17 août

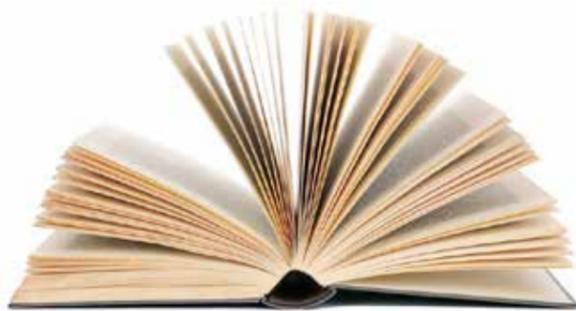
### Retrouvez l'équipe des bénévoles du CCAS à 10h00 au local des anciens, 18, rue du lavoir

### Venez avec votre matériel de couture (les tissus sont fournis) et votre bonne humeur

### La matinée pourra être prolongée par un pique-nique partagé





## Retour de l'enquête sur la bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque remercie chaleureusement les malissardoises et malissardois qui ont répondu au questionnaire de mars 2022.

Il en ressort :

- une satisfaction quant à l'accueil, les horaires, les offres de lecture,
- une demande d'ouverture plus tardive pour les actifs,
- la méconnaissance du catalogue en ligne, ouvert lors du confinement, et toujours d'actualité,
- un souhait d'activités autres que le prêt de livres, comme des conférences, des expositions, des activités manuelles, des groupes de discussion ...
- le désir de certains de partager ponctuellement leurs compétences dans le cadre d'animations.

Pour conclure, cette enquête conforte le projet de l'équipe de diversifier les activités tout en poursuivant le prêt de livres aux usagers et l'accueil des classes du groupe scolaire.

Nous réfléchissons à une ouverture plus tardive dès septembre prochain.

Faites partager vos compétences / passions / souhaits pour le renouveau de la bibliothèque.

Dans cette dynamique d'évolution l'atelier Fluid'Art vous a été proposé le 18 juin.

Tel : 04 75 85 47 69 aux heures d'ouverture

Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 août 2022. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début septembre.

## MALIDON

Après une période de calme, Malidon vous propose ses confitures : à la suite de l'orange et du citron est venu le temps des cerises, rhubarbe, abricots, framboises...

Vous pouvez contacter Bernard par SMS au 06.87.28.91.66;

Nous vous proposons également des herbes à barbecue en 50g et 150g, du vin rouge «Vieille Vigne» et du vin rosé «Plaisir Gourmand» avec toujours la 6ème bouteille gratuite.... Vous pouvez contacter Gérard par SMS au 06.22.54.91.82.

Petit rappel, nous récupérons les pots de confiture vides (en mairie ou auprès d'un responsable) et aussi aux bonnes volontés pour la préparation des fruits et pour faire les confitures et aux ateliers mis en place souvent en dernière minute !!



## PETANQUE

Ces derniers mois les pétanqueurs de Malissard ont fait briller la commune lors des différents championnats de la Drôme. Leurs objectifs ont été largement atteints avec de très bons résultats dans l'ensemble.

En doublette, Julien et Quentin s'inclinent en quart de finale contre les futurs finalistes.

4 autres équipes s'inclinent en huitième de finale lors des différents championnats.

En championnat des clubs, de très bons résultats sont à noter pour les différentes équipes dont 3 en haut du classement.

L'association vous donne rendez-vous pour ses prochains événements avec notamment le fameux 12h de pétanque qui réunit de nombreux passionnés de pétanque et qui aura lieu le dimanche 10 juillet.



## Amicale Boule

Le jeudi 26 mai a eu lieu au boulodrome Willy Margier le concours Inter-sociétés, 22 quadrettes se sont affrontées en 3 parties.

Au terme de la rencontre, 2 équipes sont invaincues, l'équipe Ardéchoise de Bernard et Annie Perret, Michel Valette,

Jackie Pourchaire est déclarée gagnante avec un meilleur goal-average, au détriment de la formation des anciens du

foot emmenée par Jean Paul Martin, épaulé par Fred Boudillon, Gérard Blassenac et Jean Noël Roux.

Pour l'occasion ils avaient revêtu un magnifique maillot bleu dont la coupe ajustée mettait en valeur l'imposante musculature de ces anciens sportifs de haut niveau.

A la 3ème place on trouve l'équipe des boulistes Etienne Morin, Josette Riory, André Moulin et Mickey Mariusse qui à eux 4 totalisent pas moins de 344 ans.

L'équipe du club des anciens avec leur président Bernard Négrier n'a pas démerité terminant 4ème.

La chasse avait engagé 4 équipes, dont une féminine, ces chasseresses ayant remporté une partie ont reçu une récompense bien méritée.

Quand à la formation du bar du centre avec à sa tête Christophe a terminé dernière et a dû se contenter des cuillères de bois.

Pascal Alboussière, adjoint, qui jouait avec l'équipe de la mairie, a remis le challenge de la municipalité à la quadrette ardéchoise, fidèle participante aux concours des mercredis d'hiver au boulodrome

Le président de l'Amicale Boule Laurent Brégier remettait la coupe de l'Amitié aux valeureux anciens du foot.

A noter qu'il y a 50 ans, le dimanche 25 juin 1972, le challenge inter-sociétés était remporté par l'équipe composée de Lucien Braquehais, Jean Pierre Moulin, Alain Serrier, qui était encore présent cette année, le 4ème joueur était Thierry Serrier qui en 1972 avait à peine 15 ans.

Pour clôturer la journée un succulent repas concocté par notre maître queux local a ravi les papilles des convives qui se sont donné rendez-vous en 2023.



## Fête du club à l'Echaillon le 27 mai 2022

Le matin, chaque groupe a organisé une petite randonnée à partir de l'auberge.

Le premier groupe est parti avec 23 randonneurs par le ravin de « Pissenible » puis a longé les crêtes avant d'atteindre le tunnel du Col de la Bataille, au-dessus du tunnel la vue est magnifique sur le Roc de Toulau, le rocher de la Sausse, d'où nous avons pu admirer de très belles gentianes, orchidées, myosotis, trolles, etc... Le retour s'est fait par la route forestière de la Selle et la descente par une piste raquettes très plongeante.

Le deuxième groupe, avec 16 randonneurs, a parcouru 7,2 km pour 200m de dénivelé. Une jolie rando dans les bois en passant par le Col du Lion (pour rugir de plaisir d'être ensemble) et Gampaloux avec ses narcisses blancs. La grande majorité du parcours était à l'ombre fort heureusement.

Le troisième groupe, composé de 15 randonneurs, a fait, le matin, un petit circuit de 7km et 230m de dénivelé passant par le col du Lion, puis empruntant la route forestière du Gampaloux sur 1,5km et ensuite un sentier en sous-bois pour descendre jusqu'au Gampaloux. Enfin remontée par un sentier pentu jusqu'au col du Lion et retour au Grand Echaillon.

Le quatrième groupe, petit groupe de 7 personnes, à la surprise de tous :

Randonnée Echaillon, Baraque de Carpe (6,5km et 100m de dénivelé). Une montée très raide mais assez courte était la seule difficulté. Chacun a bien apprécié cette balade dans la fraîcheur des sous-bois de conifères, de feuillus et de hêtres. Nous avons profité d'être peu nombreux pour écouter le chant des oiseaux.

Au retour tout le monde s'est retrouvé sur la terrasse de l'auberge (prêtée gracieusement par les propriétaires) pour l'Assemblée Générale Extraordinaire concernant la modification d'un article des statuts du club, suivie d'un apéritif sans alcool offert par le club.

Nous partageons ensuite un délicieux et copieux piquenique préparé par chaque randonneur du salé, du sucré, des fruits, etc....)

Puis place à l'après-midi ludique : jeux de société, pétanque et jeux en bois qui ont remporté un vif succès dans une très bonne ambiance digne d'une cour de récréation.

Une très bonne journée dans la convivialité et la bonne humeur pour notre première fête du club. L'expérience sera sûrement à renouveler...



Après une cérémonie du 8 mai sous le soleil et des élèves motivés pour chanter l'Hymne national et le Chant des partisans, accompagnés par quelques musiciens volontaires en soutien ; après des évaluations en cours faute d'avoir pu les réaliser en public cette année comme à l'accoutumée le contexte oblige ; après une recherche active de nouveaux bénévoles pour le Bureau de l'Association, l'année s'est terminée à l'école de musique.

Samedi 11 juin a eu lieu le spectacle de fin d'année qui marque la fin des cours. Les élèves qui ont souhaité se produire sur scène après deux ans d'interruption, à cause de la crise sanitaire, ont pu retrouver enfin le public.

Pour certains c'était une première et tous ont été mis à l'honneur lors d'une remise des diplômes récompensant leur année d'apprentissage, des plus petits, avec la classe d'éveil musical à partir de 4 ans, aux adultes qui ont osé monter sur la toute nouvelle scène de la salle des fêtes utilisée pour la première fois.

Sur le thème des musiques d'Ennio Morricone, les élèves s'étaient parés de leurs plus belles tenues de cowboys ou d'indiens entre autres, avec une mise en lumière assurée par un jeune malissardois, ancien élève de l'école de musique qui n'a pas ménagé ses efforts.

Malgré un professeur malade à la dernière minute et remplacé au pied levé auprès des jeunes élèves par un élève plus confirmé, les artistes ont découvert les aléas du direct et la capacité d'adaptation. Bravo à eux !

L'année s'est donc bien terminée pour l'école de musique avec encore un appel aux bénévoles pour que les cours puissent continuer l'an prochain à Malissard.

En effet, comme indiqué dans les Mag'LISSARD précédents, les bénévoles du bureau actuel souhaitent passer la main après de longues années passées au service de l'association. Une ultime assemblée générale a eu lieu mercredi 15 juin. Nous avons pu rencontrer des parents désireux de s'investir pour assurer la pérennité de l'école de musique. Un nouveau bureau est en cours de constitution, mais nous recherchons toujours activement des bénévoles. Si vous êtes disponibles et intéressés pour participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter, toutes les aides, mêmes ponctuelles, sont les bienvenues, afin que l'école de musique puisse encore proposer des cours, des ateliers et des spectacles dans notre commune, comme depuis plus de 40 ans. Aucune connaissance musicale n'est obligatoire pour être bénévole. Et comme le soulignait Nelson Mandela : « Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse. »

Nous nous activons à présent pour préparer la rentrée et faire en sorte que la musique résonne encore dans notre village. Nous vous souhaitons un bel été à tous. Rendez-vous lors du forum des associations à la rentrée ! Musicalement, le bureau de l'école de musique de Malissard

## ESM

### Retour sur un week-end chargé pour nos jeunes crocos !

La catégorie U11 avait choisi cette année de se déplacer à Mèze (non loin de Marseillan) pour un tournoi se déroulant sur 3 jours. Ce fut un tournoi de qualité avec un super accueil, une superbe pelouse, l'organisation des repas du midi très bien gérée et le logement dans un camping 5 étoiles très apprécié, notamment avec la plage à 100m et la piscine.

Côté sportif, nos crocos, (2 équipes de 11 joueurs) ont, malgré de fortes chaleurs, su montrer une belle opposition aux nombreux adversaires venus de toute la France. Un tournoi relevé, avec de très belles équipes. A l'issue du samedi nos équipes sont reclassées dans les poules 2 et 3 (par niveau sur 3 poules). Ils seront éliminés en 1/4 de finale de leur partie de tableau respective le dimanche, match de classement le lundi.

Côté extra-sportif, ce week-end fut une réussite totale sur de nombreux aspects.

Ce genre de tournoi demande une grande organisation pour déplacer 50 personnes et ce fut parfaitement géré par nos trois éducateurs Mickaël Roche, Sylvain Théobald et Grégory Sylvestre.

L'investissement, l'aide et le soutien des parents furent exemplaire et indéfectible.

Les enfants, eux, repartent conquis avec des souvenirs inoubliables !

Le club de Malissard n'a pas réfléchi à deux fois avant d'accompagner les U11 dans ce projet.

Les nombreux partenaires, sponsors, et autres « donateurs » qui répondent toujours présent à nos appels sont ceux sans qui rien ne serait possible.

Merci à la mairie de Malissard / Starteo / Super U (Beaumont) / Auto-école Chateaufort / Optic Bruno / Bellimontis / Valrim / SOCMA / EBS / JLC / VFT LOGISTICS / Aureats foot indoor / Power Soccer / The place to beer / COTREX / Caisse d'épargne et les autres donateurs.

#TeamESM

#TeamCrocros



## Sports et Loisirs

Après 2 ans sans spectacle de fin d'année et une période assez compliquée, l'association sports et loisirs est heureuse d'avoir pu réaliser son gala de fin d'année aux ateliers magiques de Dani Lary.

Un public très nombreux, des élus, des invités et une centaine de danseurs ont répondu présents pour ce 'MAGIC GALA'.

A l'issue du spectacle, Dani Lary a informé les spectateurs et les danseurs qu'il avait adoré le show et qu'il souhaitait engager le ballet du fantôme de l'opéra (groupe ado M'DANSE présenté en concours sur toute cette année) pour assurer la première partie de son spectacle pour la fête des pères du 19 juin. Quelle surprise !!!

C'est avec enthousiasme, une énergie débordante et beaucoup d'émotions que les élèves de Carole REGNY se sont produits sur la scène des ateliers magiques.

Nous tenons à renouveler nos remerciements à Mr Dani Lary pour l'accueil et la générosité dont il a fait preuve au cours de ces 2 très beaux moments.

Et c'est avec grande fierté que nous pouvons déjà vous donner rendez-vous aux ateliers magiques le samedi 17 juin pour notre gala 2023.

A noter également que les 2 groupes M'DANSE enfants et ados ont réussi la sélection pour danser à la fête de la musique de Valence.

Vous avez donc pu venir les admirer pour 20 minutes de spectacle place Montalivet à Valence.

Quelle superbe année pour nos danseurs et notamment pour les groupes M'DANSE !

Et ce n'est pas fini !! Dans le prochain bulletin municipal, vous découvrirez d'autres photos et le beau projet réalisé au mois de juillet.





# Concours photo

La commission communication organise un concours photo ouvert à tous les Malissardois.

Prenez le plus beau cliché  
(format vertical)  
de notre village afin qu'il paraisse  
en couverture de notre futur agenda.

Envoyez votre création à  
[commission.communication@malissard.fr](mailto:commission.communication@malissard.fr)  
avant le 31 août 2022

Règlement sur notre site [www.malissard.fr](http://www.malissard.fr)  
et sur notre page facebook